

# Le Sorelois.

PUBLIER LE MARDI ET VENDREDI

BUREAUX: 481 Rue Augusta, SOREL

Porté à domicile, en ville.—Prix de l'abonnement Par la poste, \$2 par an pour le Canada et le États Unis, \$1 par six mois, \$9.50 par trois mois, franc de port. EDITIONS HEBDOMADAIRE, \$1 par an. Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.—Prix raisonnables.—Bureaux divers, en vente. J. A. CHENEVERT, Administrateur.

4me. Année.

SOREL, VENDREDI, 4 AOUT 1882

No. 38.



## Atelier de Reliure A SOREL.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de la qualité supérieure environnante qu'il continuera comme par le passé à se charger de l'exécution de toutes espèces de reliure, et que son établissement est maintenant au

No. 78, RUE AUGUSTA. EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Une visite à cet établissement convaincra le public de la qualité supérieure du travail et des conditions faciles auxquelles il exécute les reliures de toutes sortes.

Reliure solide et élégante. Les ouvrages de luxe, les livres blancs, les brochures, les journaux, les revues, les magazines de modes, les livres de musique, enfin toute espèce de livres reliés à bref délai et à 15 p. c. à meilleur marché qu'à Montréal.

D. JACQUES, Sorel, 1er Mai 1880.

## Hotel Richelieu, J. B. DUBOIS, Propriétaire, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

Ce magnifique établissement offre au public voyageur, à des prix très-réduits tout le confort qu'on peut trouver dans une hôtel de première classe.

Une superbe salle de billards se trouve à l'entresol et ne trouble en rien les voyageurs qui aiment la tranquillité.

La richesse et la propreté des chambres à coucher ne laisse rien à désirer. La salle comprend toujours une variété de plats capables de satisfaire les estomacs les plus difficiles.

Le service se fait d'une manière admirable et le nombreux personnel de ce bel établissement se distingue par sa politesse et sa ponctualité. Une sonnerie électrique contribue pour beaucoup à l'exécution prompte des ordres donnés.

La buvette attachée à l'hôtel est ce qu'il y a de mieux dans le genre tant sous le rapport de l'armement que sous celui du choix des liqueurs.

Les voitures de l'hôtel se trouvent toujours à l'arrivée des vapeurs et des chars.

7 Mai 1880.—f

## MAGASIN NOUVEAU!!!

M. Francis Gelinas, qui a tenu magasin à St. Guillaume et aux Moulins de Pierreville, annonce à ses anciens pratiques et au public en général qu'il a ouvert au

No. 47 RUE DU ROI, EN FACE DU MAGASIN DE M. Lactance Senecal.

un magasin où l'on trouvera constamment un assortiment complet de GROCERIES,

EPICERIES, PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS,

tous les articles de première qualité qu'il est bien disposé à vendre

A bas prix.

AYANT ACHETÉ ARGENT COMPTANT Il défie toute compétition et recommande à tous ceux qui auront besoin de bons articles de ne pas acheter ailleurs avant d'avoir visité son nouvel établissement.

FRANCIS GELINAS, Sorel 25 Nov. 1881.

## A VENDRE.

La propriété occupée comme magasin et résidence de M. Félix Plouffe, en face du marché, à Sorel.

S'adresser à L'HON. JULES MATHIEU, Sorel, 14 juillet 1882.—a. m.

## N. O. ROCHON, ARTISTE DÉCORATEUR.

Prend la liberté d'informer le public qu'il a ouvert un atelier à Sorel, Rue Augusta, dans le second étage du bloc Dubois, en face du "Sorelois" et qu'il est en mesure d'exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, telles que :

DÉCORATION D'ÉGLISES, ÉDIFICES PUBLICS, RÉSIDENCES, ENSEIGNES, IMITATIONS, ETC.

Le public est confidentiellement invité d'examiner les spécimens de son ouvrage à son atelier.

Mr. Rochon attire spécialement l'attention des Fabricants et de MM. les Curés sur ses travaux dans différentes églises de la province.

Sorel, 23 avril 1882.—M.

## LIBRAIRIE DU Dr. HEROUX RUE DU ROI, DANS LE BLOC SENEAL, SOREL.

On peut se procurer à cet établissement tous les livres classiques pour les écoles.

LES GENS DE PROFESSION trouveront tout ce qui peut leur être utile en fait de papeterie et d'articles pour bureau.

LES MARCHANDS y trouveront leur avantage en venant acheter leur papier à lettre, enveloppes, et toutes autres fournitures de librairie.

Aussi un assortiment de Tapisseries à très bon marché.

Jouets d'enfants, Objets fantaisie, Chronos, Cadres.

Le soussigné vient d'acheter une grande quantité de Chromos, Gravures, Images, etc., ainsi que

les moulures nécessaires pour les encadrer, et il se chargera de ces encadrements à des prix réduits.

Pour les fetes de Noel et du Jour de l'An.

On peut se procurer à la librairie du Dr. Héroux de magnifiques objets pour ÉTRENNES. N'oubliez pas avant d'aller acheter ailleurs de visiter cet établissement.

## Pharmacie!!!

En rapport avec cette librairie, le Dr. Héroux est aussi le propriétaire de

La Pharmacie Richelieu où on trouvera constamment toutes les Médecines et Drogues patentées manufacturées par les médecins les plus renommés.

Dépôt principal de L'IMPAYABLE ANTICHOLOERIQUE

Une grande variété de Bandages Herniaires de tous prix, instruments de chirurgie, articles en caoutchouc, etc.

—Aussi— Tous les articles nécessaires pour le bureau de toilette, tels que : Parfums, Savons d'odor, Poudre à dents, Brosses de toutes sortes, Peignes, Épingles, etc. Chamois de toutes grandeurs.

Une visite est respectueusement sollicitée à l'établissement du Dr. Héroux pour tous les effets ci-dessus et un grand nombre d'autres dont la nomenclature serait trop longue à énumérer.

DR. HEROUX, Sorel, 12 Mai 1881.

## Déménagement.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'ils viennent de transporter leur boutique de Ferblanteries au

NO. 10 RUE AUGUSTA DANS LE MAGASIN CHEVANT OCCUPÉ PAR M. D'ARCHE.

A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE.

Et qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous ouvrages en Ferblance, Tôle, Tôle galvanisée. Toujours en stock toutes espèces d'ouvrages de ferblanterie en usage pour les familles.

Aussi un stock considérable de tuyaux et recouverts de toutes espèces.

On se chargera de monter les tuyaux dans tous les endroits de la Ville.

Le tout A BON MARCHÉ.

Une visite est respectueusement sollicitée à la Boutique de

A. GARCEAU, FILS & Cie., NO. 10 RUE AUGUSTA.

A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE Sorel, 11 avril 1882.—z.

## Mme Vouve J. T. PRINCE, DES MOULINS DE PIERREVILLE,

ayant considérablement augmenté son stock vendra à grand marché son stock consistant en étoffe à robes de toutes sortes, métrons français, cache-neurs, tords, cotons, shirtings, chapeaux, plumes, fleurs, rubans, casques pour dames et messieurs, chaussures de toutes sortes, farines, moutons, sirops, sucre blanc, cassonade, graisse, lard etc. etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. GERMAIN, Vaincu de l'HOTEL PICHÉ-SOREL, Sorel, 1er Avril 1882.—a.

## Librairie Catholique. DE G. HARDY 26 RUE AUGUSTA 26 SOREL.

Le soussigné tout en offrant au public ses remerciements sincères, à le plaisir d'annoncer, qu'il possède l'assortiment le plus complet de

Librairie, etc. qu'il y a dans Sorel.

MM. les Marchands de la campagne, ainsi que MM. les Commissaires d'Écoles, pourront se procurer de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour les écoles, à des conditions très-libérales, et une remise de cinq par cent sera faite à ceux qui paieront argent comptant.

Assortiment de tapisserie la plus complète. M. Hardy importe ces tapisseries directement d'Angleterre, par ce moyen il a l'avantage de pouvoir les vendre aux prix du gros de Montréal.

MM. les membres du Clergé, trouveront à cet établissement, des hosties, et des cierges de première qualité et de toutes grandeurs, à des prix réduits ainsi que beaucoup d'articles, et de livres religieux, et tout à des conditions libérales.

Magnifique plan de la Ville de Sorel. Ceux qui désire se procurer ce beau souvenir feront bien de se hâter; car il en reste qu'un très petit nombre. M. Hardy vend la moitié du prix de la souscription.

Aussi le plus bel assortiment de Gravures, de Chromos Italiens et d'Images à des prix réduits.

M. Hardy se charge de l'encadrement de toutes gravures, à des prix excessivement bas.

Il espère par les bons soins et la promptitude avec laquelle il exécute toutes les commandes qui seront faites, mériter l'encouragement du public, qui est respectueusement prié de lui faire une visite.

G. HARDY 26 Rue Augusta, en face du marché. SOREL.

## Nouveau Magasin.

Le soussigné, ci devant commis chez M. Albert Labelle, vient d'ouvrir une nouvelle maison de commerce

DANS LE BLOC SENEAL

Entre le magasin de M. Lactance Senecal et la pharmacie du Dr. Héroux. Il vendra constamment un assortiment complet de

GROCERIES, EPICERIES, PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.

De premier choix.

Son stock a été acheté pour de l'argent comptant et il vendra de même à des prix qui défient toute compétition.

—Je le salue demain si ce soir je ne suis pas mieux.

Le soir il était beaucoup plus mal. Il parlait tout haut, divaguait, et ne connaissait plus son valet de chambre.

Celui-ci alla chercher le médecin. Il se souvint d'un nom célèbre, et sachant son maître très-riche, il demanda un prince de la science. Celui-ci s'approcha du lit de Morvilliers, lui tâta le pouls qui le trouva fébrile, constata une grande agitation accompagnée de délire, questionna les domestiques afin de savoir comment avait commencé le malade, puis, après avoir écrit une ordonnance, il demanda à John :

—Le malade a-t-il une famille ?

—Je ne crois pas, monsieur le docteur.

—En ce cas il faudra une garde.

—Sa maladie est-elle contagieuse ?

—Nullément, il n'a besoin que de soins.

—Où trouverons-nous une garde ?

—Adressez-vous au Pharmacien, à l'herboriste.

—Quand monsieur reviendra-t-il ?

—Ce soir.

Le médecin célèbre allait sortir, quand il se retourna vers John.

—Notre maître est riche ?

—Environ cent mille livres de rente, —Fort bien.

L'homme de science descendit. John alla chez le pharmacien, le pria d'envoyer une garde ; puis, comme il passait un herboriste, il le pria de lui rendre le même service.

On lui promit des deux côtés.

Vers quatre heures arriva une femme longue comme une perche, et mitre comme une latte. Le visage était anguleux, le teint d'un jaune de cifre. Des yeux vifs trouaient sa figure encadrée par des bandeaux gris plats et qui semblaient morts. Sa robe paraissait collée à ses membres. A son bras elle avait un cabas de paille raccommodé et l'aido de cachouire noir. Un bonnet de tulle bordé de perles de jais formait une étrange auréole à sa figure.

Elle annonça à John qu'elle se nommait Mme Lumbotte, et venait de la part de l'herboriste.

John lui désigna la chambre du malade.

—Oh ! le pauvre homme ! L'ave

## FEUILLETON No. 15 L'HERITAGE DE JOE SUIPP.

### LES DUPES.

PAR RAOUL DE NAVÉRY XI

L'HERITAGE DE JOE SUIPP. (Suite.)

Cependant, il lui fut impossible de se lever dans la journée. Son malaise augmenta jusqu'à la souffrance. John vint régulièrement, avec inquiétude de commande, demander si monsieur avait besoin de quelque chose. Pour la première fois, la voix et les attentions du valet de chambre irritèrent Hubert Morvilliers. Il savait, il comprenait que ce serviteur ne l'aimait pas. Pourquoi se fit-il attaché à Hubert, à ailleurs ? Ne devaient-ils se quitter un jour ou l'autre ? Le maître portait-il le moindre intérêt à ses gens ?

Après avoir réglé leurs gages, et distribuer des gratifications qui n'avaient pas même le mérite de l'imprimé, il se croyait parfaitement quitte envers eux ; de leur côté, étaient venus le service obligatoire, étaient-ils tenus d'aimer un maître qui faisait de lui un idole.

Et tout à coup il perut souverainement triste à Morvilliers d'être entouré de mercenaires. Après tout, il comptait, des amis, beaucoup d'amis. Il lui suffisait de faire jeter quelques mots à la poste pour voir accourir les meilleurs, ceux qui réellement lui étaient dévoués. N'en avait-il point entendu un grand nombre, de ceux qu'il rencontrait quotidiennement au club, au théâtre, aux courses, partout où l'on allait lui répéter qu'ils étaient à lui, à la vie et à la mort.

—Je le salue demain si ce soir je ne suis pas mieux.

Le soir il était beaucoup plus mal. Il parlait tout haut, divaguait, et ne connaissait plus son valet de chambre.

Celui-ci alla chercher le médecin. Il se souvint d'un nom célèbre, et sachant son maître très-riche, il demanda un prince de la science. Celui-ci s'approcha du lit de Morvilliers, lui tâta le pouls qui le trouva fébrile, constata une grande agitation accompagnée de délire, questionna les domestiques afin de savoir comment avait commencé le malade, puis, après avoir écrit une ordonnance, il demanda à John :

—Le malade a-t-il une famille ?

—Je ne crois pas, monsieur le docteur.

—En ce cas il faudra une garde.

—Sa maladie est-elle contagieuse ?

—Nullément, il n'a besoin que de soins.

—Où trouverons-nous une garde ?

—Adressez-vous au Pharmacien, à l'herboriste.

—Quand monsieur reviendra-t-il ?

—Ce soir.

Le médecin célèbre allait sortir, quand il se retourna vers John.

—Notre maître est riche ?

—Environ cent mille livres de rente, —Fort bien.

L'homme de science descendit. John alla chez le pharmacien, le pria d'envoyer une garde ; puis, comme il passait un herboriste, il le pria de lui rendre le même service.

On lui promit des deux côtés.

Vers quatre heures arriva une femme longue comme une perche, et mitre comme une latte. Le visage était anguleux, le teint d'un jaune de cifre. Des yeux vifs trouaient sa figure encadrée par des bandeaux gris plats et qui semblaient morts. Sa robe paraissait collée à ses membres. A son bras elle avait un cabas de paille raccommodé et l'aido de cachouire noir. Un bonnet de tulle bordé de perles de jais formait une étrange auréole à sa figure.

Elle annonça à John qu'elle se nommait Mme Lumbotte, et venait de la part de l'herboriste.

John lui désigna la chambre du malade.

—Oh ! le pauvre homme ! L'ave

voix pointue comme son visage, il est bien mal. Le médecin n'a-t-il point dit qu'il était trop tard ?

Trop tard ! répondit John, ça ne fait que de prendre.

—On voit des morts si subites, voyez-vous... Le cher homme pourra dire qu'il a eu de la chance de tomber dans mes mains. Je mijote mes malades comme une panade. Je les salue toujours quand ils ne meurent pas... Quand ils meurent, vous comprenez, c'est la faute du médecin, ça ne me regarde pas... Allons, je vais m'installer... La table est bonne ici, n'est-ce pas... le café à volonté... Vous savez, quand on vieillit... Et les liqueurs ? Ce n'est pas que je les aime mais ça réconforte, faut se soutenir, le métier est rude.

Un coup de sonnette arracha John à la conversation de madame Fumeterre.

—Que demandez-vous ? fit John.

—C'est plutôt vous qui demandez quelque chose... Le pharmacien m'envoie, je suis la garde... Mme Gerboise.

—Et garde ! mais il est à déjà arrivé une.

—Arrivé une ! Vous avez donc prévenu deux personnes à la fois ?

—Il le fallait bien pour être certain d'avoir quelqu'un.

Et comment s'appelle-t-elle celle-là ?

—Ma foi, je ne lui ai pas demandé.

—Ça m'est égal. J'ai accepté de venir, et pour ne pas vous manquer, j'ai refusé une autre maison, vous me devez ma journée... Oh ! je ne prétends pas être payé sans le faire. Je soignerai le malade...

Si vous n'aviez connu, j'aurais sûrement songé à un autre...

Mme Gerboise est connue dans le quartier, Dieu merci... On déjeune bien, n'est pas ? Trois repas durant le jour, et un souper durant la nuit... Ah ! on peut dire que notre existence est une vie de sacrifices... Vous ferez le café très fort.

Elle poussa John qui haussa les épaules.

Les deux gardes se trouvaient en présence.

Elles se mesurèrent du regard, et la Gerboise, mettant les poings sur les hanches, tandis que la Vve Fumeterre serrait les coudes :

—C'est donc toi qui me prends ma clientèle ? demanda la Garde grasse à la Garde maigre. As-tu couché sur le testament que t'as fait d'enterrer tel homme ? On sait dans le quartier combien tu soignes tes clients, vieilles cousues de suaires !

—Il te sied bien de parler de même ! C'est toujours pas à les veiller que tu engrais. Je suis ici par ordre de l'herboriste.

—Je viens de la part du pharmacien, et un pharmacien est un peu plus relevé qu'un marchand d'herbes.

—Je garde ma place.

—La vve Gerboise ôta son manteau et posa son panier dans un coin.

Elle repartit ensuite un fauteuil près de la cheminée, enfouissant ses gros poings dans le capotage afin d'en essayer la souplesse, puis s'y laissa tomber si lourdement que les élastiques gémissaient.

Elle regarda alors la vve Fumeterre qui tricotait énergiquement.

—J'ai peut-être été vive, fit la Gerboise.

—Je suis sans rancune, répondit Mme Fumeterre.

—Au fait, c'est bête comme tout de se quereller pour un malade.

—Vous avez raison, bête comme tout.

—Il serait si sié de s'enfonder !

—Peut-être que deux gardes ne seraient pas de trop.

—Surtout quand les malades sont riches :

—Nous nous sommes déjà trouvées dans les mêmes maisons...

—Je le sais.

—Votre expérience peut-être utile.

—Votre dévouement est à toute épreuve.

—Si nous nous unissions dans l'intérêt du malade... ajouta la Vve Fumeterre.

L'une avança des doigts crochus et rouges, l'autre une main épaisse et maigre, et leur pâte fut convenue, tandis que Morvilliers, dévoré par la fièvre, en proie à un délire mêlé d'apoplexie, se tordait sur son lit et rejetait violemment ses couvertures.

—La ! là, m'd'ijou, fit la Gerboise un peu de calme. Est-il colérique cet homme-là ? En voilà un qui doit donner du mal à ses gosses !

—Vous tiendrez-vous tranquille, dit la Vve Fumeterre qui, placée de l'autre côté du grand lit carré, enfouissait ses doigts courts dans les bras moites du malade. Si ça continue, on vous mettra une camisole de force, voilà.

Il résistait, elles employèrent une violence brutale.

Lorsque John traitait, elles se lamentaient hypocritement sur le triste état de Monsieur. Quand vint l'heure du dîner, sous prétexte de ne point quitter leur malade, elles demandèrent qu'on leur servit à dîner dans sa chambre. On dressa pour elle un couvert sur le guéridon, et les deux ignobles vieilles mangèrent lentement en goûtant les suaves fines, et dégustèrent le bordeaux que John leur apporta. Ce fut dans leur cabas qu'elles vidèrent les derniers gâteaux, puis elles s'écroulèrent leur côté, les petits verres de charetreuse, et ne tardèrent pas à se trouver dans cet état de béatitude qui est propre à une digestion facile.

Ensuite elles songèrent à s'arranger pour la nuit.

Les cousines pour les pieds, un livre intéressant, une lampe à abat-jour furent bientôt disposées, elles s'enfoncèrent dans leur fauteuil, et chacune d'elles prit un roman.

—Que lisez-vous Mme Fumeterre ?

—Un roman de Paul de Kock, répondit la garde malade maigre ; j'aime à rire !

—C'est tout le contraire, répliqua Mme Gerboise, tel que vous me voyez, je suis sensible, j'ai apporté Patrie ; je suis sûr de verser des larmes.

Tandis qu'elle s'absorbait dans leur double lecture, Hubert, de l'empire de la fièvre, revoyait cette Thélia Nointel que deux jours auparavant il ne connaissait pas.

—Oui, murmura-t-elle, une figure d'ange... de grande prunelles humides qui vous regardent doucement... Joe Suipp dit que je le ferai chasser si je le trouve sur mon chemin... Il ne savait pas qu'elle serait si jolie, et si merveilleusement bonne...

Un instant, j'ai craint qu'elle me reconnût, ou plutôt qu'elle me devinât... Mais rien... mais rien... Je suis pour elle un étranger... Si elle savait que je l'ai volée !

En dépit de l'attention que la vve Fumeterre et la vve Gerboise apportèrent à leur lecture, toutes deux dressèrent l'oreille en entendant ce mot :

—Ecoutez, dit la vve Fumeterre, il serait possible que Dieu nous eût fait entrer ici pour notre fortune... Faut qu'on honnêteté soit récompensée, pas vrai... Volée ! avez-vous entendu ce qu'a dit le malade... Si elle savait que je l'ai volée !

Il n'y avait pas de quoi se vanter, mais on exerce son état. On nous ordonne de le veiller, veillons-le... La vérité est plus dans la fièvre chaude que dans le vin... S'il nous revêlait un secret valant de l'argent, part à deux, ma chère amie...

Elles se levèrent, et d'un pas gâté gagnèrent le chevet d'Hubert.

—Volée ! répéta-t-elle. Elle a eu faim et froid, peut-être. Sa mère est morte me maudissant, car sa mère nous avait la vérité, elle... Va-t'en ! va-t'en ! Oh ! cette vieille figure de Joe Suipp qui ricane dans un coin... Veux-tu te cacher, tête de Juif ! Je ne veux pas te voir ! Tu as dû mettre du venin sur tes pièces d'or, je les ai touchées, et le venin s'est infiltré jusqu'à mon cœur... Il approche ! A moi ! au secours ! à l'aide !

—Hein ! dit la vve Fumeterre, l'effet des remords.

Mme Ger

Il n'y a que le soussigné et J. N. Moysan, à Sorel, qui sont autorisés à retirer les argents pour abonnement, annoncés ou imprimés au *Sorelois*. Les autres reçus ne seront pas valables.

J. A. CHENEVERT, Administrateur. Sorel, 24 Juillet 1882.

Le Sorelois.

VENDREDI, 4 AOUT 1882.

LE NOUVEAU CABINET.

La formation du nouveau cabinet provincial occupe toute la presse qui, à court de nouvelles, s'en donne à cœur joie. Un tel événement est survenu fort à propos pour faire diversion aux dépêches d'Egypte et aux réclamations contre le baume chinois de Madame Enault.

Il est curieux de constater les diverses appréciations de la presse. En quelques mots, nous allons les passer en revue pour que nos lecteurs puissent connaître l'opinion d'un chacun sur cette importante question.

La *Minerve* a annoncé le fait en l'accompagnant de commentaires fort élogieux aux nouveaux ministres et en approuvant carrément les nouveaux changements.

Le *Monde* et le *Courrier de Montréal* font leurs réserves. Suivant ce dernier, surtout, ces changements n'ont aucunement leur raison d'être. Il se demande quelles ont pu être les causes qui ont motivé toutes ces allées et venues et il n'en voit pas.

La *Patrie* n'est plus reconnaissable. Elle a fait l'éloge de M. Mousseau et peu s'en est fallu qu'elle ne lui ait promis son support. L'Électeur, de son côté, est un peu, comme d'habitude, dans les patates. Du jour au lendemain, il varie ses opinions et ses appréciations.

La *Concorde* s'amuse à reproduire des témoignages qui intéressent autant ses lecteurs que s'ils lisaient les romans de Delle de Soudéri. Toutefois elle a bien voulu consacrer quelques lignes pour faire l'éloge de M. Chapleau et dire que nous perdons en lui le premier de nos hommes politiques.

Quant aux autres journaux, ils approuvent sans réserves la formation du nouveau cabinet. Le *Canadien* a confiance en lui et il attendra les événements pour le juger. Nous allons oublier le *Courrier du Canada* qui n'est pas tout-à-fait content, mais nous espérons que cela reviendra avec le temps.

Comme on le voit, la presse a profité des vacances pour faire ses commentaires sur cet événement. En attendant, la galerie s'amuse et il n'y a que les badauds qui se demandent par où il a passé.

On se rappelle qu'à la dernière session l'Hon. M. Costigan a présenté une série de résolutions à Sa Majesté, la priant de rendre la paix et la prospérité à l'Irlande par une législation conforme aux aspirations légitimes de la nation irlandaise.

Le gouvernement de Sa Majesté nous a fait savoir de ses nouvelles tout dernièrement à ce sujet et il nous supplie de bien vouloir nous mêler de nos affaires.

"Sa Majesté, dit-il, recevra toujours avec plaisir l'avis du parlement canadien sur toute matière concernant le Canada et l'administration de ses affaires, mais quant aux questions dont il s'agit dans l'adresse, Sa Majesté, d'accord avec la constitution du pays, aura égard aux avis du parlement impérial et de ses ministres, auquel ressort exclusivement tout ce qui se rapporte aux affaires du Royaume-Uni."

Sir John s'y attendait bien, c'est pourquoi il s'efforça d'empêcher M. Costigan de présenter ses résolutions. Mais que va dire et faire M. Blake ? C'est pour lui l'occasion de jeter de nouveau le cri de l'Indépendance.

Nous sommes de l'opinion de l'Hon. Secrétaire des colonies : *Métons-nous de nos affaires*.

Nous avons ici dans notre jeune pays, assez de travail à faire pour dépenser tous nos efforts et toute notre énergie.

Colonisons nos terres, construisons nos voies ferrées, améliorons nos voies de navigation. Encourageons les industries agricoles et manufacturières dans notre pays. Retenons les enfants du sol, et attirons les étrangers par les avantages que nous avons à leur offrir. *Métons-nous de nos affaires*.

Le *Canada* publie ce qui suit dans un de ses derniers numéros :

"Il est question d'établir un bassin de radoub à Montréal pour les bâtiments d'outre-mer. Le coût de l'entreprise serait de \$350,000.

"Dernièrement encore on a dû faire descendre à Québec un navire pour des réparations de deux heures et le remonter à Montréal, ce qui a coûté \$540."

Les capitalistes de Montréal, méritent certainement des louanges pour leur esprit d'entreprise. Une ville maritime et de l'importance de Montréal, doit nécessairement avoir un endroit propre à la réparation des navires. Le contraire est un désavantage incalculable. Et si Montréal veut garder son commerce maritime, il lui faut à tout prix "un bassin de radoub". Les places ou sur le canal Lachine, ou même le long du St-Laurent, sont nombreuses. Nous espérons donc que Montréal aura avant longtemps ses immenses chantiers de construction et de radoub de navires.

ÇA ET LA

Tous les nouveaux ministres sont entrés mardi dans leurs fonctions officielles.

L'hon. M. Lorranger est parti mardi par Intercolonial, pour le Cap Breton.

On dit que l'hon. M. Paquet remplacera M. Montzambert comme Régistrateur de Québec.

D'après toutes les nouvelles, l'hon. M. J. Blanchet n'aura pas d'opposition dans le comté de Beauce.

Pour peu que la guerre continue en Egypte, on s'attend à voir augmenter en Amérique la demande pour les céréales.

On dit que le candidat dans le comté de Bagot pour la prochaine élection fédérale sera le docteur Mignault, d'Acton Vale.

M. Charles Langeher, ex député du comté de Montmorency, a épousé jeudi mademoiselle Larue, fille de M. Larue, M. P.

L'hon. M. Mousseau se détermine à établir sa résidence à Québec d'une manière permanente aussitôt après l'élection des ministres.

Quelques journaux s'attendaient à voir l'hon. M. Ross faire partie du nouveau cabinet.

L'un d'entre eux — le *Monde* — exprime hautement son dépit.

M. L. A. Sénécal, président, le capitaine Labelle, agent général des passagers, et M. Shackell, auditeur des comptes de la compagnie du chemin de fer du Nord sont partis pour Québec mardi soir, ils vont y établir leurs bureaux et leurs résidences permanemment.

Les bureaux généraux du chemin de fer du Nord ont été transportés lundi de Montréal à Québec, où ils seront établis à la gare du Palais. Il ne restera, à la place d'Armes, que les bureaux de M. Sénécal et un bureau pour la vente des billets.

La compagnie du Pacifique installera ses propres bureaux au même endroit ces jours-ci.

L'honorable M. Frank Smith est passé à Montréal mardi en route pour Québec où il a été assermenté mercredi par le Gouverneur Général. M. Smith fera partie du ministère fédéral, sans avoir de portefeuille. C'est ce qu'a fait du reste l'hon. M. Blake en 1873-74, et plus récemment encore l'hon. M. Macpherson à son entrée dans le gouvernement.

Sir Hector Langevin est parti hier matin pour le baie des Chaleurs, il sera de retour le 12 à Ottawa. Le 21 le ministre des travaux publics quittera la capitale pour aller visiter la province de Manitoba.

On ne doute pas que le Czar de Russie se soit enfin décidé à subir la cérémonie de son couronnement parcequ'il craint d'être déposé.

Il se trouve dans l'agréable alternative de perdre la vie ou d'abandonner sa couronne. Il risque la première pour sauver les deux. Ce n'est pas pour lui seul qu'il redoute la déchéance sans doute, mais peut-être pour toute sa dynastie.

Les travaux du nouveau Séminaire de Ste-Thérèse se poursuivent activement. Le premier étage vient d'être terminé et tous les ouvrages de maçonnerie le seront avant la fin du mois prochain. Toutefois la maison de pourra être prête pour l'ouverture des classes. Les élèves devront s'installer provisoirement dans les mêmes conditions que l'année dernière.

La *Concorde* est très aimable pour l'hon. M. Mousseau. Voilà ce qu'elle dit :

"M. Mousseau est un homme de travail et d'énergie. S'il n'est pas aussi brillant dans les circonstances actuelles, son talent sera peut-être plus approprié que celui de M. Chapleau aux besoins administratifs de la province. En sa qualité de procureur-général, c'est de parti qu'il a accepté, il pourra rendre de grands services au pays."

A l'enquête dans la contestation de Kamouraska, faite la semaine dernière devant le juge Alley, il a été établi qu'un des électeurs de M. Gagnon avait moins de vingt ans, qu'un autre individu avait voté pour un absent, etc., enfin ce qu'il fallait pour transformer sa précaire et fautive majorité d'une voix en une minorité de quatre ou cinq, ce qui ne laisse pas de doute sur l'issue du procès. De telle sorte que M. Gagnon, rentré dans l'arène politique par une fautive porte après le 2 décembre, va tout probablement en sortir de nouveau par la porte judiciaire.

Les commis-marchands de la ville de Sorel, nous engageons volontiers à fermer nos magasins tous les soirs à 7 hrs. du 31 décembre au 1er avril ; et 8 hrs du 1er avril au 31 décembre, sauf les veilles des fêtes d'obligation et le samedi.

COMMIS-MARCHANDS.

Nous, soussignés, marchands de la ville de Sorel, nous engageons volontiers à fermer nos magasins tous les soirs à 7 hrs. du 31 décembre au 1er avril ; et 8 hrs du 1er avril au 31 décembre, sauf les veilles des fêtes d'obligation et le samedi.

Sorel, 2 août 1882.

Jas M Morgan, J H Hunter, J A Germain, C O Paradis, J B A Falardeau, Martin & Fernet, A Paradis, David Finlay, (per Wm), H Levi, Elie Sénécal, Le Morasse, Mad E Gobeil, F Plouf, Mme Nar Robidou, C Mongeon, M J Dehart, G Hardy, H L Bureau, Mme J Bte Lemoine, Diles Lussier, Wm Foy, Louis I Mttis, Cyrille Labelle, Louis Labelle, I Sylvestre, E Héroux, M. D., L O Joly, Chagnon & Frère, Louis T Trempe, J H Wright, Wm Lunan & Son, Sénécal & Frère, Joseph Moroney, G E Monard, Norman Paulet, John Mullen, E Worthington, F Gélinas.

Les commis-marchands sont priés de s'assembler dimanche prochain à 14 heures p. m., au-dessus du magasin de M. L. T. Trempe, pour affaires spéciales.

(Par ordre)

LE SECRÉTAIRE.

UNE IDÉE

On lit dans la *Tribune* :

"Nous recommandons à l'attention de notre gouvernement provincial l'excellent article que le *Canada First* vient de publier pour démontrer que le meilleur moyen d'augmenter le revenu de notre province est d'imposer une taxe sur les successions. Notre contre-épreuve de l'Angleterre où cette taxe existe depuis longtemps et produit d'excellents résultats. Cette taxe, dit-il avec raison, atteindrait le banquier, le grand propriétaire, le spéculateur heureux qui bien souvent n'aura presque pas contribué durant sa vie à augmenter les revenus du pays dont les plus bénéficiaires lui auront permis de s'enrichir. Cette taxe paraîtrait peu lourde à l'héritier qui aurait à payer au moment où il recueillerait un héritage et elle permettrait au gouvernement d'épargner les pauvres."

"Le devoir d'un gouvernement étant de prélever les impôts sur les personnes les plus capables de les payer, la taxe sur les héritages est certainement la plus difficile à combattre, la plus raisonnable. Les plus belles fortunes sont souvent acquises dans des opérations que l'impôt ne peut atteindre et des héritiers prodigés se hâtent de les dissiper. Taxer ces fortunes au moment où elles changent de mains, est le meilleur moyen qu'on puisse employer pour obtenir les revenus nécessaires à l'État."

Cette taxe n'existe pas seulement en Angleterre ; on la trouve aussi en France où personne ne songe à s'en plaindre. Nous ne voyons pas pourquoi on n'en tenterait point l'essai au cas où il deviendrait nécessaire de recourir à de nouveaux impôts soit que la législation fiscale de la dernière session soit invalidée en partie par les tribunaux, ou qu'elle ne produise pas assez de revenus pour rétablir l'équilibre du budget.

Voici la composition du cabinet fédéral tel que constitué :

Sir John Macdonald, premier et ministre de l'intérieur ; Sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer ; Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics ; Sir Leonard Tilley, ministre des finances ; l'honorable J. H. Pope, ministre de l'agriculture ; l'honorable M. Bowell, ministre des douanes ; Sir Alex Campbell, ministre de la justice ; l'honorable D. L. Macpherson, président du Conseil ; l'honorable A. W. McLellan, ministre de la marine et des pêcheries ; l'honorable John Costigan, ministre du revenu de l'intérieur ; l'honorable John Carling, directeur

général des postes ; l'honorable A. P. Caron, ministre de la milice ; l'honorable J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat ; l'honorable Frank Smith, ministre sans portefeuille.

Le *Journal des Trois-Rivières* annonce que S. G. Mgr. Laflèche vient d'établir, en vertu d'un décret du dernier concile provincial, une officialité composée du personnel suivant, pour le diocèse des Trois-Rivières :

OFFICIEL—M. Chs Ol Caron, vicaire-général. ASSESSEURS—M. J. Oct. Prince, curé de St-Maurice ; M. I. Gélinas, prêtre, du séminaire de Nicolet ; M. M. Marchand, de Drummondville ; M. J-Bte Comeau, professeur de théologie au séminaire des Trois-Rivières. VICE-PROMOTEUR—M. N. Caron, professeur de rhétorique au séminaire des Trois-Rivières. CHANCELIER—M. J. A. Bégris, chapelain de l'église de l'Immaculée Conception. VICE-CHANCELIER—M. J. F. Béland, secrétaire du diocèse.

C'est de ce tribunal, dit le *Journal*, que devront s'adresser à l'avenir tous ceux qui auront quelque plainte à porter contre les personnes ecclésiastiques dans le diocèse des Trois-Rivières.

LETELIER.—M. H. Desmarais, ancien marchand de Saint-Marc, sur le Richelieu, P. Q., doit venir prochainement ouvrir un magasin à Saint-Joseph. Il est venu visiter notre canton en compagnie de M. Léon Perron, également marchand de Saint-Marc. Ils ont trouvé les terres d'ici bien supérieures à celle de Dakota. M. Desmarais a profité de sa visite auprès de nous pour s'acquiescer une belle propriété. Il a acheté la terre de M. J. Turcotte qui est située à deux milles de la chapelle, pour à peu près \$1500. M. Perron probablement viendra aussi se placer à Letellier. Il possède des connaissances étendues sur l'agriculture. Tous les deux ont ce qu'il faut pour bien réussir à Manitoba. Ce sont des gens en moyen et habitués aux affaires.

—Cette semaine M. l'abbé M. Dorin, curé de Saint-Joseph, Dakota, est venu rendre une visite à M. l'abbé Pelletier.

—Deux jeunes ecclésiastiques, professeurs au collège de Saint-Basile, sont en visite pour quelques jours à Saint-Joseph. Ce sont MM. Champeau et Meloche.

—M. Adolphe Plante a acheté pour \$12,000 la terre de M. Léon Graveland et M. P. Dupras celle de M. A. Plante, sur la réserve pour \$12,000. M. Fraser, qui est arrivé ici dans le mois de mars dernier, vient aussi d'acheter, à trois milles au sud-est de la chapelle, une belle propriété pour la somme de \$2000.

LOI DE LA CHASSE.

Il est défendu de chasser ou tuer :

1. L'original et tout temps jusqu'au 1er septembre 1883.

2. Le caribou, le chevreuil et leurs petits, le coq de bruyère, le plamigan, la bécasse, la bécassine entre le 1er février et le 1er septembre.

3. Le castor, le vison, la bourse, la marte, le pékan, le chat sauvage, entre le 15 mars et le 1er novembre.

4. Le lièvre entre le 1er mars et le 1er novembre.

5. Le rat musqué entre le 1er juin et le 1er avril, pour les districts de Québec, Saguenay, Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Rimouski et Gaspe entre le 1er mai et le 1er avril pour les autres districts.

6. La perdrix, entre le 1er Janvier et le 15 septembre.

7. Le cygne sauvage, l'oie sauvage, l'outarde, le canard sauvage, d'aucune espèce, la macrouse et la sarcelle, entre le 16 avril et le premier septembre.

Un canadien fait prisonnier par Arabi.

Nous avons vu, dans les dernières dépêches d'Alexandrie, qu'un officier de tirailleur de Chair, avait été fait prisonnier par Arabi, lorsqu'il allait porter à l'amiral Seymour des messages importants que lui adressait le Khédive.

Il paraît que ce M. De Chair est un canadien. Cette nouvelle nous est annoncée par un télégramme de Montréal qui se lit comme suit :

L'officier de tirailleur, De Chair, maintenant prisonnier au Caire, est un canadien, le fils d'un officier en retraite demeurant à Barrie, Ontario. Sa mère est la fille de l'ex-capitaine Christopher Rawson, marchand maintenant retiré des affaires aux Indes et qui résidait autrefois à Lennoxville, province de Québec. La femme du colonel de Winton, aide-de-camp du gouverneur-général, est la sœur de madame De Chair, et le rév. M. Rawton, assistant recteur de la cathédrale anglaise à Québec, est l'oncle du jeune prisonnier De Chair.

Mme De Chair, maintenant à Scarborough, Angleterre, a télégraphié hier que le jeune De Chair est en sûreté au Caire.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Un citoyen de Ste-Anne de Beaupré estime à 50,000 le nombre de personnes qui sont allées en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré dans le mois de Juin dernier.

Un Alsacien nommé Christian Girardin, vient d'être averti par le maire de Baltimore, E. U., qu'un héritage de \$80,000 lui était déchu en conséquence de la mort de ses parents habitant la ville d'Alweiber. Girardin avait quitté l'Alsace en 1867 et travaillait comme gargon de ferme sur une propriété voisine de Perry Hill.

Les directeurs du Pacifique viennent de confier à MM. St-Louis Frère, de Montréal, la construction des nouveaux ateliers et les travaux ont été commencés lundi dernier. Il y aura trois ateliers. Le plus grand sera sa façade sur l'avenue Colborne et servira à la construction des locomotives. Il aura 450 pieds de long et 120 de large. Il contiendra l'outillage le plus moderne pour la construction des locomotives. La boutique des peintres sera sur la rue Sainte-Catherine. Elle aura 130 pieds carrés. Six voies ferrées passeront à travers ce bâtiment. A côté de cette boutique sera celles des constructeurs de bois. Un séchoir sera annexé à ce bâtiment. L'atelier des forgerons aura 200 pieds de long sur 70 de large. Tous ces bâtiments seront à l'épreuve du feu.

On lit dans *La Concorde* des Trois-Rivières :

"Une charmante excursion est en voie d'organisation. C'est ni plus ni moins qu'un joli voyage à St. Ours, dont le bénéfice serait pour le corps de musique de l'Union Musicale et qui aurait lieu le 12 août courant. D'après toutes les apparences, ce voyage serait le plus agréable possible. Partant de Trois-Rivières à 9 hrs.

précises, le bateau—un magnifique : le *Trois-Rivières*—arrivera à Sorel, en allant et revenant, pour permettre à ceux qui ont des amis, parents ou connaissances où ils désireraient passer la journée de se payer cet agrément.

Tout le monde sait que le voyage de Trois-Rivières à St Ours de jour procure une excellente occasion d'admirer les bords enchanteurs de la rivière Chamblay.

Ce voyage est sous le patronage de M. le Maire, de l'Hon. Juge Bourgeois et de M. Baptist, Bradley, Normand Brunelle et Ritchie."

LES VENGEANCES D'UN ÉLÉPHANT.—La sympathie que les badauds de Londres avaient vouée aux éléphants, dans la personne de *Jumbo*, vient d'être mise à une rude épreuve par l'éléphant *Bill*.

Ce dernier pachyderme appartenait au cirque Myers. Il y a huit mois environ, il enlevait et avalait en un clin d'œil un panier plein de choux que transportait un valet d'écurie. Tous les témoins se mirent à rire, excepté le valet d'écurie qui dans sa colère, frappa l'éléphant d'un coup de caudif dans le flanc. Lundi matin, ce même valet voyant "Bill" plonger sa trompe dans une cuve remplie de pain, poussa l'éléphant de côté "Bill" furieux, s'élança sur le valet et lui plongea les défenses dans le corps.

Quand on releva le malheureux groom il avait cessé de vivre. Sa poitrine était défoncée ; les poumons étaient à nu, le cœur percé de part en part. On juge de l'émotion causée par ce tragique événement.

*Bill* d'ailleurs, n'en était pas à son coup d'essai. Il y a trois ans un autre valet d'écurie lui ayant crevé accidentellement les yeux, fut renvoyé du cirque Myers. Un an plus tard, il était venu visiter les écuries en simple spectateur, il aperçut *Bill* et s'écria : "Voilà la brute qui m'a fait congédier !"

L'éléphant reconnut la voix de celui qui l'avait rendu aveugle. D'un coup de trompe il le jeta contre la muraille, d'un autre coup il lui creva les yeux. La peine du talion. Le fait est absolument véridique.

Dans les deux cas, la justice a été saisie ; elle a déchargé M. Myers de toute responsabilité. Si son éléphant à d'autres vengeances à exercer, il ne tient donc qu'à lui de les assouvir.

LES COMMIS.—On lit dans le *Monde* du hier courant :

Hier soir la police était sur le qui vive pour faire respecter la proclamation du maire prohibant tout rassemblement ou toute démonstration de la part des commis contre les marchands qui refusaient de fermer leurs boutiques à huit heures.

Son Honneur le maire était dangereusement malade, le maire suppléant Laberge était à son poste, prêt à donner des instructions à la police au cas d'une émeute ou du mouvement des commis contre les patrons réfractaires.

Vers huit heures des groupes nombreux se formèrent près de l'école, dans les rues St-Laurent et St-Catherine.

Il était évident pour les observateurs que des jeunes gens se proposaient de faire une trouée dans les vitrines des marchands qui persistaient à tenir leurs magasins ouverts.

Les magasins en danger étaient ceux de MM. Piché & Cie.

Un piquet d'hommes de police dispersa les rassemblements trop nombreux et plusieurs constables montèrent la garde devant les boutiques menacées.

Environ 150 commis et quelques marchands se réunirent dans la soirée dans la grande salle de l'Institut Canadien. M. Cressé, avocat, au fauteuil. Le président dit que l'association des commis se proposait de demeurer dans les bornes de la légalité et qu'elle ne devait recourir à aucun moyen coercitif contre les marchands qui refusaient d'accéder à leurs justes demandes.

Le procureur Laberge adressa aussi quelques mots à l'assemblée, engageant les commis à rester paisibles dans leurs manifestations et à respecter la proclamation défendant toute démonstration.

Le chef de police de son côté qui était au poste central dans la soirée, veillait à ce que toutes les précautions possibles fussent prises pour empêcher des désordres regrettables.

POUR RIRE.

Le comble de la prévoyance : C'est pour un marin de ne pas se marier afin de ne pas essayer de tempêtes... conjugués.

Toto, se promenant sur le boulevard, désigne à sa mère un nègre au train de têter un de ses doigts, et s'écrie tout haut :

—Oh ! regarde, maman ! le monsieur qui suce une réglisse.

Gottran arrive dans un village où il est obligé de passer la nuit. Il se rend à l'unique auberge de l'endroit et demande une chambre.

—Le lit est propre ?

—Oh ! monsieur !

—Il n'y a pas de peus, au moins ?

—Non, non, monsieur, soyez tranquille, les punaises les mangent.

Monsieur, dit un jour Mlle de la Virgule à M. du Tréma, avant de me décider à vous épouser, j'ai voulu prendre des renseignements sur votre conduite ; j'ai appris, alors, que vous étiez en délicatesse avec Mlle Cédille. Mes parents en sont indignés autant que moi. Veuillez donc, monsieur renoué, au trait d'union et à toute parenthèse, M du Tréma, piqué au vif par ces paroles prononcées avec un accent aigu lui dit d'un accent grave :

Mademoiselle, je...

Asses, monsieur ! Point... d'exclamation... car je ne subirai point d'interrogation...

Le pauvre Tréma, sous le coup d'une telle apostrophe, courba la tête en manière d'accueil confus, et tout honnêtement, sortit en serrant les deux poings.

Ca paraît impossible. Qu'un remède fait avec des plantes aussi communes que le Houblon, le Bachelu, le Mandragore, le Pissiclit, etc. puisse faire de si étonnantes et merveilleuses guérisons que le *Hop Birtz*, mais quand les vieux et les jeunes, les riches et les pauvres, le Pasteur et le Docteur, l'Avocat et le Rédacteur, tous témoignent de son étonnante efficacité relative vus devant les croire, en faire vous même l'essai, et n'en plus douter.

Naissances. En cette ville, le 26 juillet dernier, la dame de M. le Dr. J. F. R. La Traversie, une fille.

A Berthier, le 29 juillet dernier, la dame de F. O. Lamarche, Ecr., un fils.

Decès. En cette ville, le 3 août courant, M. J. J. Téléphore Fernct, âgé de 20 ans et 3 mois. Les funérailles auront lieu dimanche matin à 8.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Liqueurs d'Été

CLARET. MONTERRAT LIME JUICE. CIDRE CHAMPAGNE.

LIMONADE. GINGER ALE.

MESSINA. LES MEILLEURS VINS DE SHERRY ET PORT. CUREZ

Worthington VOISIN DE LUNAN SOREL.

ON DEMANDE immédiatement un boulanger d'expérience chez Lunan & fils, Sorel. On paiera de bons gages. 18 juillet 1882.—Jno.



Nous recommandons fortement à l'attention de la population de Sorel la vente de la maison ALLARD qui a tout près de la disposition des familles de cercueils de toutes qualités et de tous prix. Cercueils en fonte, cuivre, bois de Rose, Frêne, Noyer noir, Bois de Canada, etc. etc. etc. ouvert au Drap et communs, chacun muni de ses crochets, et prêt de sa bourse. Les prix varient de \$1.00 en montant.



M. ALLARD a fait l'acquisition de deux magnifiques Corbillards qui lui ont été de prix réduits. Il est prêt pour les enfants, l'autre pour les personnes âgées. C'est la première fois qu'un homme entreprenant donne ainsi satisfaction sous ce rapport à la population de Sorel. Aussi mérite-t-il l'encouragement de tout le monde.

En un mot, M. ALLARD possède tout ce qu'il faut pour les Pompes Funèbres, depuis les Cercueils, Chaises, Tables, Crêpes, Écharpes, jusqu'aux Monuments Funéraires, soit de bois, soit de marbre. Il possède de ces monuments qui se coulent sur place et d'un prix de 25.00 et plus, suivant le goût d'un chacun. L'ouvrage est garanti.



De plus M. ALLARD fait de magnifiques lances qui sont en haute estime sur le marché. Nous conseillons à tous les marchands et hommes d'affaires, qui en désirent, de s'adresser à lui. Elles sont de première qualité et garanties. Il en a toujours en magasin de différentes sortes, telles que les *Pistolettes à bras armées*, les *Combines*, les *Unités*, les *Poids à vendre*. M. ALLARD se charge, en outre, de toutes les réparations qu'il fera à crédit.

COUCHETTES

Enfin M. ALLARD possède un magnifique assortiment de Couchettes en Fer. Comme tout ce qui sort de cette maison, elles sont de qualité supérieure et à meilleur marché que celles qu'on achète à Montréal. Un échantillon est alloué aux marchands.

FRS. ALLARD, No 82 RUE AUGUSTA, Sorel, 1er Août 1882.

EXPOSITION PROVINCIALE Agricole et Industrielle A MONTRÉAL

DU 14 AU 23 SEPTEMBRE PROCHAIN \$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrains spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufacturés, instruments d'agriculture et de machines en opération. L'exposition s'ouvrira le 14 septembre. Les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au grand complet. Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leur prix pour cette circonstance. Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible. Pour liste de prix, formules d'entrées et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signes : GÉO. LECHEUR, 1<sup>er</sup> adjoint S. C. STEVENSON, 2<sup>e</sup> adjoint No 76 rue Saint-Gabriel, Montréal.

Echos de la Ville et du District

L'hon. juge Mathieu est en cette ville.

Courses. — Il y aura des courses au trot à St Roch de Richelieu, les 14 et 15 courant.

Un ancien citoyen de Sorel, M. Ls. Fréchet, est mort mercredi dernier à Hochelaga, à l'âge de 72 ans.

Tous les marchands de Sorel, ont résolu de fermer leurs magasins à 8 heures du soir à commencer de lundi excepté le samedi et la veille des fêtes.

Bans d'Eglise à louer. — Un ban de deux places dans la 1ère rangée de la galerie du côté de l'Épître. S'adresser à J. A. Chénover.

L'élection de Berthier est contestée. M. Mercier était ici hier et a fait tous les procédés et le dépôt requis et parcellaire.

Retraite. — La retraite de MM. les vicaires de ce Diocèse est commencée hier pour se terminer mercredi prochain. Elle se fait à l'Évêché, et est prêchée par le Rvd. M. Neream, du Séminaire de Montréal.

Température. — Depuis quelques jours, il fait excessivement chaud. Il ne faut pas trop se plaindre cependant, la chaleur est un si grand prix pour la campagne. C'est un riche temps pour la fenaison qui est commencée presque partout.

Le pèlerinage qui aura lieu le 12 courant, est le dernier de l'année. Que tous ceux qui veulent aller se hâtent d'acheter leurs billets. Les bateaux L'Étoile et le Brothers qui transporteront les pèlerins depuis Québec jusqu'à Ste-Anne sont des plus sûrs et très confortables.

Chemin de fer du Sud-Est. — L'assemblée annuelle des directeurs de la Cie. du Sud-Est qui a eu lieu mercredi à Montréal, M. Bradley Barlow a été élu président et gérant général, M. Duncan McIntyre, vice-président; M. A. B. Chaffee, trésorier.

Identification. — La montre en argent et le pistolet trouvés en la possession des prisonniers Fautoux et Bériau incarcérés ces jours derniers dans la prison de St. Hyacinthe ont été identifiés. La montre appartient à M. l'abbé Désorcy, curé de St. Ours, et le revolver est la propriété des gardes de la prison de Québec.

Sur la rue. — Tu sais que madame Enault, l'archevêque de dents, doit venir à Sorel? — Non!

— Eh! oui, c'est Prevost l'entrepreneur qui... — Et pourquoi? — Pour arracher les dents du vieux marché.

Repos et Confort aux Patients. — La "Panacée ou Liniment de Famille," est le meilleur remède du monde pour les douleurs suivantes: crampes aux membres et à l'estomac, douleurs dans l'estomac, les intestins ou le côté, rhumatisme sous toutes ses formes, la colique, la névralgie, les rhumes, blessures récentes, douleur de l'épave dorsale, entorses et meurtrissures. Ne manquez pas de vous procurer ce remède. Il n'a pas son égal pour ôter les douleurs dans tous les cas. Usage interne et externe. Vendra par tous les droguistes à 25 cents la bouteille. 1er Fév. 1882.—na.

Mères! Mères! Mères!!! Êtes-vous troublées la nuit et éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du Syrop Calmant de Mme. Winslow. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute, il n'y a pas une mère au monde qui n'ait usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt, qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez le véritable qui porte la signature de CURTIS PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens.—25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons. 1er Fév. 1882.—na.

Privations. Les plus étonnantes, les plus merveilleuses succès, dans les cas où des personnes malades ou en état de langueur résultent de privations, où tout le monde ignore ce qu'elles ont, (patients avantageux pour les Médecins,) sont obtenus par le Hor Bitters. Il commence à guérir dès la première dose, et continue à opérer jusqu'à parfaite guérison. Tous ceux qui sont ainsi affligés peuvent se guérir en se procurant du Hor Bitters.

PELERINAGE

ANNUEL DE SOREL

Sto. Anne DE BEAUFRE.

Par le vapeur "CANADA." Sous le patronage du Rev. L. L. Dupré, Curé de Sorel, au profit de L'HOPITAL DE SOREL.

Départ de Sorel POUR STE. ANNE SAMEDI, Le 12 Aout PROCHAIN A 7 HEURES P. M.

Le Départ de Québec pour le retour se fera le Dimanche soir à 7 heures.

Les pèlerins résideront à Ste-Anne depuis 6 heures du matin jusqu'à 2 heures p. m.

La Monche à Feu partira de Berthier à 6 heures le samedi après-midi pour amener à Sorel les gens de Berthier et des autres paroisses du Nord qui désireraient faire ce voyage. Le Canada sera de retour le lundi matin pour que ces mêmes passagers retournent à Berthier par la Monche-à-Feu pour la traversée de 6 heures. Le passage de Berthier à Sorel et retour ne sera que de 25 cts pour ceux qui auront acheté leur billet de passage pour Ste. Anne.

Une réduction de prix a été obtenue sur le chemin de Sorel et Montréal pour les personnes qui embarqueront aux stations de Varennes, Verchères, St. Antoine, Contrecoeur, et St. Roch, le samedi après-midi. Le bateau sera de retour à Sorel le lundi matin à temps pour que les pèlerins reprennent les chars qui partent de Sorel à 6 heures a. m.

Une réduction sera aussi faite aux personnes qui viendront de Pierreville et de St. François par le Sorel.

Pour favoriser les gens de Lanoraie, Joliette et autres paroisses des alentours qui voudraient faire le voyage.

Le Canada partira de Lanoraie le 12 Aout à 5 heures p. m. et le lundi matin les pèlerins pourront s'en retourner par le même vapeur.

Le bateau arçtera en allant et revenant au Port St. François.

PRIX DU PASSAGE. ALLER ET RETOUR: \$1.50

CABINES \$2 et \$3

On devra se hâter d'acheter les billets de passage, car le nombre des passagers est limité à 700 par la Cie du Richelieu.

Un grand nombre de prêtres seront à bord du bateau pour confesser.

On pourra se procurer des billets et des cabines en s'adressant à H. C. CHARLAND, MARCHAND, ou à J. A. CHÉNEVERI, au bureau du Sorelois.

Aucune cabine ne sera censée être retenue sans avoir été payée d'avance.

Il y aura des billets à vendre par MM. les curés des différentes paroisses.

L. L. DUPRÉ, Prc., Directeur du Pèlerinage. Sorel, 27 juillet 1882.

L'HUILE ST JACOB

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Gouier, l'Enflure et Poulures, Brûlures, Echaudures, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 90 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. 20 janvier 1881.—za.

J. H. ROULEAU, Architecte et Dessinateur, 90, RUE PROVIDENTIELLE, SOREL.

Enseignement du Dessin Linéaire à domicile, cours complet comprenant ce qui suit: Trace Géométrique, Perspective, Exercices d'Architecture, Développement, géométrique, Coupe des plans, Trait d'Élévation et Perspective.

Chemin de fer Montréal & Sorel. COMMENÇANT LE 24 JUILLET 1882

En montant: Sorel à Québec, 6.15; Québec à Montréal, 8.85; Montréal à Sorel, 8.00. En descendant: Québec à Sorel, 5.00; Sorel à Québec, 5.15; Québec à Sorel, 7.40.

Billets en vente au bureau du Télégraphe Sorel. Les trains mixtes ne circulent que les mardi, jeudi et samedi. Sorel, 13 Juin 1882.—a.

Agrandissement du Canal Welland.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS... adressées au bureau de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le premier jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approvisionnement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, depuis le No. 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranche dans le roc".

Le département ne s'engage par, néanmoins, à accepter la plus basse soumission des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

HOTEL DE TEMPERANCE. Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un Hotel de Temperance, dans la grande maison à trois étages, au coin des rues

GEORGE ET DE LA REINE, près de la traversée de Richelieu. La table sera toujours chargée des meilleurs mets et les repas seront servis à toute heure.

F. B. E. BOURQUE, ci-devant propriétaire de L'HOTEL ROYAL VICTORIA. Sorel, 2 Mai 1882.—a.



KENDALL'S SPAVIN CURE

LISEZ LE TMOIGNAGE DE CURE MERVEILLEUSES. Fremont, Ohio, 25 Janvier 1881. Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs.

Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour les bienfaits et les avantages que j'ai reçus de votre estimable Spavin Cure dont la réputation est si étendue.

VERS le temps où l'annonce parut pour la première fois dans ce journal M. P. G. Schermerhorn, qui demeure près de Colliers, trait un cheval attaqué d'un éparvin.

KENDALL'S SPAVIN CURE. Wilton, Minn., 11 Janvier 1881. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.

LE KENDALL'S SPAVIN CURE SUR LE CORPS HUMAIN. Patient's Mills, Comté de Wash., N. Y. 21 Février, 1878.

Dr. B. J. Kendall, Cher Monsieur. — Le cas particulier dans lequel j'employai votre "Spavin Cure" était une mauvaise entorse à la cheville du pied que je m'étais donnée et j'avais seize mois.

Est sûr dans ses effets, deux dans son action. Il ne produit pas d'ampoules, et cependant il est assez pénétrant et assez fort pour atteindre toute douleur dont le siège est profond.

Demander la Circulaire Illustrée qui, par-dessus tout, donne des preuves positives de son efficacité. Nul remède, que nous sachions, n'a jamais obtenu un succès aussi grand pour la bête aussi bien que pour l'homme.

J. T. Letourneux

IMPORTATEUR DE

Peintures de toutes sortes Huiles, Vernis, Pinceaux, Térébenthine, Verres à vitre, Glace de miroirs, Couleurs, Goudron, Teintures de toutes sortes, Médecines patentées, etc., etc.

259, RUE NE. PAUL, 259, MONTREAL.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE MARCHAND-TAILLEUR.

Le soussigné à l'honneur d'informer le public de Sorel et des localités avoisinantes qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement de Marchand-Tailleur au No. 24 Rue Augusta, en face du marché, voisin de la librairie Hardy.

Il se charge de la confection de tout les habillements d'hommes, qu'il taille d'après les dernières cartes de modes qui sont reçues tous les mois.

ARTHUR PARADIS, Sorel, 11 Avril 1882.

LES CELEBRES LUNETTES DE BOSS

M. J. H. Wright vient d'être nommé agent pour les célèbres Lunettes de Boss, qui ont les meilleures lunettes qu'il y ait au monde.



UN LOT DE FUSILS Zouloou et Ballard Rifle

Revolvers pour 50cts pièce. Un bel assortiment de Pipes Cumber, Brier-root, et autres.

Au Bazar Canadien, COIN DU MARCHÉ.

J. H. WRIGHT, Sorel, Mars 1882.

Navigation de la Trent. AVIS AUX ENTREPRENEURS. L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Barleigh, qui devait avoir lieu le deuxième jour d'aout prochain, est évenuellement remise aux dates suivantes.

Au feu!

De l'eau!

Terrible feu à Montréal!!!

Deux des plus grands Magasins de Marchandises sèches endommagées par le feu et

\$300,000.00 de Marchandises Sèches endommagées par l'eau dont \$12,000.00 valant.

choisies de ce Stock, n'ayant pas été endommagées ont été apportées

A SOREL H. LEVI,

DANS LE MAGASIN DE H. LEVI, devant être sacrifiées dans l'espace d'un mois.

PAS DE DECEPTION. Un des plus grands assortiments de Marchandises sèches de goût et de d'étape de première qualité

HARDES TWEEDS

qui se voit jamais vu à Sorel.

Rappelez-vous que tout le stock doit être vendu dans l'espace d'un mois.

Comme ces Marchandises ont été achetées à très-bas prix elles seront vendues de même à des sacrifices énormes.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE L'Enseigne de la DOTTE-ROUGE, EN FACE DU MARCHÉ, CHEZ

H. LEVI, SOREL.

N. B. Ce Stock est en parfait ordre, de sorte que les acheteurs pourront avoir des marchandises de première classe, à 40 par 100 à meilleur marché que dans n'importe quel autre magasin.

Voisin de C. O. PARADIS. Sorel, 6 Juillet 1882.—na.

m'amène une sœur de charité ! Il tomba froid et glacé sur le tapis.

XII

SEUR BLANDINE.

La première quinzaine qui suivit l'arrivée de Valéri dans la famille se passa d'une façon charmante. Le jour où Alfred Arthès, rappelant à Calixte ses anciens griefs, lui affirmait que son cœur lui resterait désormais fermé, il parlait sous l'empire d'une irritation sourde, depuis longtemps couvée dans le silence.

Le repentir de Calixte le touchait, il lui savait un gré infini de réparer sa négligence, sa froideur à l'égard du fils de Catherine par mille attentions délicates qui gagnèrent le cœur tendre du jeune homme.

Lui aussi voulut bannir le souvenir du passé.

La vie de famille l'emporta sur la vie mondaine. Geneviève revint, amenant ses enfants, et Calixte ne les trouva ni turbulents ni remplis d'exigences. La maison changea d'aspect. Arthès, fatigué, en dépit de sa force de tempérament, par la vie parisienne surabondante et enfiévrée, avait trop couru les soirées, les bals, la Bourse, le théâtre, pour ne point savoir la volupté de rester dans un salon bleu écos, écoutant Calixte jouer Beethoven avec une maîtrise superbe, Valéri raconter ses voyages, et Thécia rendre compte du travail de Zélie.

Cette petite Zélie faisait comme tout le monde, elle devenait meilleure. Seulement, elle mit dès le premier jour une condition à son labeur et à ses succès. Elle voulait travailler pendant l'après-midi dans la bibliothèque de son grand frère.

Le matin, Valéri continuait ses études sous la direction de Frumence; dans la journée il peignait ou faisait de la musique. Zélie s'installait dans la bibliothèque, remplis d'objets curieux, et là, bien que distraite parfois par l'intérêt qu'elle prenait au tableau de Valéri, elle prêtait l'oreille aux leçons de Thécia.

Colle-ci lui parlait d'une voix douce, au son velouté, plein et carressant. Rien de pédagogue dans sa façon d'enseigner. Elle expliquait ou racontait Valéri trouvait parfois un grand charme à voir ces deux créatures, si différentes d'âge, de caractère et de conditions, penchées l'une vers l'autre; les nattes blondes de Thécia se mêlaient aux boucles folles de Zélie. Mais le regard de l'observateur décevait sous les lignes régulières du visage de celle-ci les signes d'une nature personnelle et fière, tandis que la physionomie de Thécia ne révélait que bonté, dévouement, sacrifice.

Thécia ne semblait nullement gênée par la présence de Valéri; il leur arrivait même de s'adresser à lui dans un cas embarrassant avec une simplicité aimable.

Il expliquait ce qu'il ne savait pas, et parfois, se laissant un peu entraîner, il donnait une leçon à l'institutrice comme à Péloée.

Ces arrangements se firent avec l'approbation de Calixte et d'Arthès, ravi de rapprocher ainsi le frère et la sœur.

Frumence se joignit bientôt à ce groupe. Plus âgé, presque grave, il ne se montrait pourtant ni pédant ni sévère. La tendresse qu'il ressentait pour Valéri lui donnait, très jeune quel que chose de paternel et de tendre.

Il aimait et il fut aimé. Toute sa vie tenait dans ces mots.

(A continuer)

CONNAISSANCES UTILES.

Manière de faire le cidre.—On lit dans le Journal de pharmacie :

Après avoir extrait le jus des pommes au moyen d'une presse peu coûteuse (que l'on peut se procurer chez M. Wm. Evans de Montréal), le moût ordinaire est de filtrer le jus, de le débarrasser avec de la colle de poisson et de brasser fréquemment, laissant le trou du bondon ouvert jusqu'à ce que la fermentation ait cessé. Quand je vivais dans un pays fruitier, j'avais mis dans ma cave trois pipes de cidres qui avaient été pressés un jour ou deux auparavant. J'ajoutai à chaque quart quatre onces de colle de poisson épaissie dissoute à une livre de charbon de bois en poudre. Je le bondonnai ensuite et y introduisis un tube en forme de siphon, le bout opposé trempant dans l'eau, afin d'en exclure l'air atmosphérique et d'empêcher en même temps le vaisseau. Quand il était devenu assez fin, je le brassais aussi vite que possible y ajoutant une autre quantité de colle de poisson dissoute et de charbon de bois, l'arrimant comme auparavant. Après trois semaines, la fermentation ayant cessé, je retirai le tube, laissant le tout dans le bondon, et je trouvai un breuvage

clair, riche et délicieux qui continua ainsi jusqu'à ce qu'il fut tout consommé.

Lavage des étoffes de laine.—On doit savonner et laver toutes les étoffes de laine, d'abord dans l'eau bouillante et aussitôt qu'elles ont été nettoyées, il faut les mettre dans l'eau froide; puis on les tord et on les fait sécher.



South Eastern Railway

DIVISION DU

LAC CHAMPLAIN et ST. LAURENT.

Tableau des heures

COMMENÇANT LUNDI LE 14 FÉVRIER, 1880.

Table with columns: MILLES, STATIONS, EXPRESS, MÉLÉ, AM, P.M. Rows include Stanbridge, Bedford, Mystic, Farnham, L'Ange Gardien, etc.

J. R. FOSTER, Surintendant. St. Hyacinthe, 12 Fév. 1881.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la ville de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir une boutique de cordonnier dans la maison située en arrière du magasin de

M. FINLAY

ANGELINE RUE DU GAZ.

et qu'il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier pour la confection de chaussures de toutes sortes. Ses ouvrages sont faits à la main, dans les derniers goûts et ses prix sont très-modérés.

On demande un apprenti.

Ad. ST-JACQUES

Sorel, Mai 1882.—za.

ON DEMANDE

Trois hommes pour caliver de l'écurie de poste ainsi que pour courir le bois et le charroyer. Un pair de bons chevaux. S'adresser à

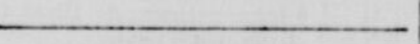
AMBROISE SÉNÉGAL, 86-Guillaume, ou à AUG. VEUILLEUX, St-Basile entre 29 Mai 1882.—juc.

D. DUBOIS

Huissier Cour Supérieure, ST. DAVID.

M. Dubois se charge de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier et fera remise immédiate.

St David, 15 Mai 1882.—a.



Voitures d'Ete.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a un magnifique assortiment de voitures d'été, telles que : Voitures simples à quatre roues, ouvertes et couvertes; voitures doubles de toutes sortes, voitures à planches et enfin toutes sortes de voitures pour satisfaire les plus difficiles. Le tout fait avec les meilleurs matériaux et les meilleures peintures et vernis.

On se charge aussi des recommandations.

Le tout à prix modiques.

Avant d'acheter ailleurs venez à l'ancienne boutique de

ANDRÉ CHAPDELAINE,

PRÈS DU MARCHÉ,

SOREL.

1er Juin 1882.

A L'ENSEIGNE DU LION D'OR

UN SECRET

Ne le dites pas à personne, mais gardez cette bonne nouvelle pour vous-même.

Nous avons acheté ces jours derniers un immense assortiment

de marchandises endommagées, provenant de deux de nos premières maisons de gros de cette ville, qui ont été incendiées le mois dernier.

Ces marchandises ont peu ou point de dommages.

C'est pourquoi chacun devra en garder le secret en lui-même, et se hâter de venir nous voir, avant que le tout soit vendu.

Il est bon de faire connaître quelques-unes des marchandises qu'il nous faut immédiatement, surtout celles qui sont un peu limitées.

Ce sont :

Les étoffes à Robes

que nous vendons à partir de 10 cts.

Cachemires noirs et Métrons

français, Flanelles.

une trentaine de pièces de

Tweeds de 40 cts à 90 cts.

Bonne et belle toile à chemise de 16 cts à 15 cts valeur double.

50toz. de Serviettes de 55 cts

à \$1.00 la doz. moitié

prix ;

250 pièces de Couvertes de

\$1.25 à \$6.50 ;

et beaucoup d'autres marchandises qui sont tous peu ou point endommagées.

N'en tenez pas, il faut que toutes ces marchandises se vendent d'ici à quelques jours, ainsi de vous tous nous sollicitons une visite, chacun y trouvera un grand avantage à venir visiter notre magasin surtout à cette occasion. Venez un, venez dix, venez mille vous ne regretterez pas votre voyage.

Rappelez-vous bien le numéro de notre établissement populaire.

LETENDRE, ARSENAULT & Co.

591, Rue Ste-Catherine, 591

(Entre les rues Amherst et Wolfe)

MONTREAL.

Juillet 1882.

Avis au Dames.

Les soussignées, modistes, informent respectueusement le public de la Ville de Sorel et des paroisses environnantes qu'elles ont constamment en mains un assortiment général d'étoffes de toutes sortes pour Dames et Messieurs. Elles tiennent aussi toutes les garnitures et fournitures nécessaires convenables à n'importe quelle étoffe, de quelque valeur qu'elle soit.

Comme par le passé, les soussignées reçoivent chaque semaine les livres de modes les plus nouvelles et elles se chargent de tailler et de confectionner les toilettes de toutes sortes pour les Dames.

Les Dames et Messieurs qui achèteront des habits à ce magasin recevront gratis le patron pour les tailler.

Chapeaux.

Elles ont un magnifique assortiment de chapeaux pour dames et enfants. Elles ont aussi toutes les garnitures nécessaires pour ces chapeaux qu'elles se chargeront de garnir elles-mêmes.

LE TOUT À DES PRIX MODÉRÉS

Une visite est sollicitée au nouvel établissement situé

EN FACE DU MARCHÉ

Voisin de M. James Morgan,

SOREL.

DILLES, LUSSIER,

MODISTES.

9 Mai 1881.—za.

\$200,00 Reward!

Will be paid for the detection and conviction of any person selling or dealing in any bogus, counterfeit or imitation HOP BITTERS, especially Bitters or preparations with the word of Hop or Hops in their name or connected therewith, that is intended to mislead and cheat the public, or for any preparation put in any form, pretending to be the same as HOP BITTERS. The genuine have cluster of GREEN HOPS (notice this) printed on the white label, and are the purest and best medicine on earth, especially for Kidney, Liver and Nervous Diseases. Beware of all others, and of all pretended formulas or recipes of HOP BITTERS published in papers or for sale, as they are frauds and swindles. Whoever deals in any but the genuine will be prosecuted.

HOP BITTERS MFG. Co.,

Rochester, N. Y.

HOTEL DU CANADA

MONTREAL.

Les soussignés ont l'honneur d'informer les anciens clients de l'hôtel et le public voyageur, qu'ils viennent de réouvrir cet hôtel déjà avantageusement connu.

De grandes améliorations ont été faites. L'établissement a été entièrement renouvelé à neuf. Pension de première classe; liquors et cigares de première choix. Prix modérés.

Les propriétaires ont adjoint à l'établissement une salle de billards.

Propriétaires.

RAPIN & PIZET,

14, Rue St Martin, MONTREAL, P. Q.

29 Mai 1882.—a.

LISEZ CECI DIX FOIS.

AVIS.—Monsieur A. Racicot, E. M. D., de la Rue Notre-Dame, informe ses nombreux praticiens, qu'il a maintenant transporté son bureau, au No. 220, Rue St Laurent, tout près du Marché St Laurent, Montréal, P. Q. Qu'on ne l'oublie pas.

Et, comme par le passé, il s'appliquera à toujours bien servir ceux qui lui feront l'honneur de le patroniser, et ce sera toujours avec des remèdes préparés avec les Racines, Ecores, Herbes, Gommés et Résines du Canada, et des pays étrangers.

Ses Remèdes sont approuvés par le gouvernement Fédéral, pour toute la Puissance du Canada, de sorte qu'il est le seul qui ait le droit de vendre, livrer, ou soigner avec ses remèdes.

Ce Monsieur s'occupe indistinctement de toutes les Maladies Chroniques telles que : Bronchites, Dyspepsie, Maladies du Foie, Consumption, au premier et au deuxième degré, Rhumatismes de toutes sortes, Névralgie, Migraine, Piteuse, Albuminurie, Maladie du Rognon, Diabète Sucre, Mal d'Yeux, Mal d'Oreilles, Moux de Gorge, Ulcères varicelleux, Plaies quelconques, Epilepsie, Paralysie, Hystérie (Beau mal, Mal de Matrice.) Ecouelles, Jaunisse, Rétentions et Incontinence d'Urine, Maladies Secrètes, Riffle, Boutons à la figure et sur tout le corps, Panaris, Tours-d'Ungle, Constipation, Faiblesse, Assoupiement, Crachement de sang, en un mot, toutes les maladies dont est frappée l'humanité souffrante.

Certes, ce Monsieur a des Pilules (Pilules Magiques) pour purifier et nettoyer le sang et le Foie qui sont sans égales sur le Globe entier. Tout le monde qui les ont employées, n'en veulent pas user d'autres. Vous les prenez avec de l'eau froide, en travaillant même et sans vous astreindre à prendre une nourriture spéciale.

Demandes à tous les Pharmaciens honnêtes et aux marchands également de les tenir constamment à la main, afin qu'on besoin vous puissiez vous les procurer promptement.

Les Gouttes Rhyoles sont un trésor pour les familles qui en font usage. Son Onguent Mystérieux (Non donné par le Peuple lui-même) guérit le Riffle en peu de temps. Faites-en l'essai, et vous serez plus qu'étonné.

Ses Emplâtres (Onguent de Lorne), sont insurpassables point les Points de Côté, le Beau Mal, les Moux de Heins, etc., etc.

Son Destructeur pour le Choléra est infailible pour toutes sortes de Choléra, les Diarrhées et les Coliques.

Les cas les plus graves de Choléra, sont guéris, en moins de 3 heures, par son emploi. Procurez-vous en tout de suite. N'attendez pas que vous soyez morts pour vous le procurer. C'est le temps à présent d'agir. Battez le fer tandis qu'il est chaud.

Son Huile-Anti-Vénérienne ne marque jamais de produire une guérison radicale, pour toutes les Maladies Secrètes.

Son Spécifique pour le Vers solitaire chasse ce monstre en quelques heures seulement. On a jamais rien vu de pareil.

Il prépare aussi une Eau de Toilette qui est incomparable pour ramener la fraîcheur et la beauté de la figure. Toutes les Dames et les Demoiselles devraient en avoir constamment.

Son Sirop Pectoral n'a pas d'égal pour le Rhume et la Toux.

N'oubliez pas que Monsieur A. Racicot, est maintenant au No. 220 de la Rue St Laurent, tout près du marché St Laurent, Montréal.

P. Q.—Dites-le à tous vos voisins, parents et amis, et ainsi ils trouveront ce Monsieur facilement.

Ouvrez :—De 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Certificats :

J'étais malade depuis 20 ans, et les meilleurs médecins n'avaient pu réussir à me ramener à la santé. Au contraire, on m'avait condamné à mort cet hiver. Effectivement, j'étais rendu aux portes du tombeau lorsque j'eussai les remèdes de Mr. A. Racicot, E. M. D. Aujourd'hui, en toute justice, je dois le dire, je suis parfaitement guéri.

Que tous ceux qui sont malades fassent comme moi, et ils seront sûrs d'être sauvés s'ils suivent bien les traitements de ce Monsieur.

La Desroges, Cordonnier.

Village St J-Bte, 3 Mars 1881.

Je souffrais d'un Rhumatisme aigu, et les médecins des Hôpitaux n'avaient pu me guérir. J'entendis parler de M. A. Racicot, de la Rue Notre-Dame, j'allai le voir, et au moyen de ses bons traitements je fus guéri en quelques jours.

THÉOPHILE McDONALD,

203 Rue Lagacachère.

Montréal, 5 janvier 1882.

Je suis âgé de 82 ans, et si je vis encore et en bonne santé, c'est Dieu merci à M. A. Racicot, E. M. D. qui m'a arraché de la tombe.

Dame Veuve D'Auray

Montréal, 13 Nov. 1881.

En 1874, je fus soudainement foudroyé par le Choléra; les plus célèbres médecins ne me donnaient que quelques minutes de vie, lorsque j'eus le Destructeur du Choléra de Mr. A. Racicot; et, en trois heures, j'étais rendu à la santé.

JOS. BRUNELLE.

Côches, 16 juillet 1875.

N. B.—N'oubliez pas de dire aux parents, voisins et amis que Monsieur A. Racicot, E. M. D. est maintenant au No. 220 de la Rue St Laurent, tout près du marché St Laurent.

Montréal, 19 avril 1882.

Depuis longtemps j'avais perdu la voix. J'avais employé les plus célèbres médecins et usé les remèdes les plus renommés, lorsqu'un jour je me vis être guéri par M. A. Racicot, E. M. D. J'allai le voir, et, en 3 heures, avec un remède j'avais déjà recouvré la parole; chose qui étonne généralement tous ceux qui me connaissent.

DILE. ZOS CHARBET,

14, Rue St Martin, MONTREAL, P. Q.

29 Mai 1882.—a.

ADRESSE D'AFFAIRES.

A. GERMAIN

AVOCAT.

No. 24, RUE USOROS, SOREL.

Sorel, 24 Mars 1879.

D. Z. GAULTIER

AVOCAT, E. C. L.

M. GAULTIER vient d'ouvrir de nouveaux bureaux près du Palais de Justice, à Sorel, coin des RUES DU BOI ET CHARLOTTÉ

M. Gaultier sera à son bureau de 9 heures A. M. jusqu'à 5 P. M. et, ensuite à son bureau à sa résidence, rue Phipps.

Sorel, 18 Octobre 1881.—com.

G. E. SEVIGNY

HUISSIER DE LA COUR SUPÉRIEURE,

DANS LE PAYS DE

DISTRICT DE RICHELIEU,

livrer, ou soigner avec ses remèdes.

Le soussigné se chargeant aussi de toutes collections qu'on voudra bien lui confier. Promptes réponses.

Résidence : ..... St. Barthélemy.

25 Oct. 1880.—az.

STANISLAS DUPRE

Huissier Cour Supérieure

POUR LE DISTRICT DE ST.

HYACINTHE.

Résidence : ..... A St. JUDAS.

10 Janvier 1882.

GEORGE VEUILLET

TAILLEUR.

Rue Augusta, voisin de l'imprimerie

de Sorel.

SOREL.

1er Avril 1881.—za.

FONDERIE DU ST. LAURENT

PAR

G. A. PONTBRIAND,

A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces d'Engins et Bouillottes pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., ainsi que tous les ouvrages en fonte ou en fer, à des prix extrêmement réduits à des conditions faciles.

FONDERIE ET ATELIER No 12 Rue St-J. Sorel, 24 Mars 1879.

ADOLPHE BOUCHER,

TAILLEUR.

Se charge de la confection de toutes espèces d'habillements pour Messieurs et enfants d'après le DERNIERS MODES qu'il reçoit tous les mois.

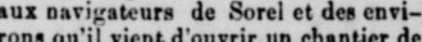
ORDRES PROMPTEMENT EXECUTÉS.

Il fournit aussi les vêtements et fournitures pour les habillements des personnes qui voudront le laisser le soin de son achat.

Son atelier est maintenant situé PRÈS DE LA CHIE entre le magasin de M. H. G. CHARLAND (HOTEL HEBERT) et de la Cie. du Richelieu.

SOREL.

5 Mars 1879.—za.



Nouveau Chantier

DE CONSTRUCTION.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux navigateurs de Sorel et des environs qu'il vient d'ouvrir un chantier de construction en cette ville et qu'il est prêt à entreprendre la construction de toutes espèces de bâtiments, tels que :

Barges, Bateaux, Chalands, bateau à vapeur, etc., ainsi que faire les radoub, à des conditions très faciles. Il a déjà construit plusieurs bâtiments et son ouvrage est là pour répondre de la solidité et de l'économie de son travail.

Son chantier est situé sur la côte sud du Richelieu, entre l'Aqueduc et la manufacture de fusils.

PRIME DAUPHINAIS,

Sorel, 3 Septembre 1880.—z.

REOUVERTURE

DE

L'Hotel Piche

PAR

OCTAVE BEAULNES.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public que l'Hotel de Sorel, qu'il a tenu ici un hôtel de première classe avec M. G. Pelletier, a l'honneur d'annoncer au public voyageur qu'il vient de louer le magnifique HOTEL PICHE, que de grandes réparations y ont été faites et qu'il est prêt à recevoir le public.

Cet hôtel renferme un grand nombre de magnifiques chambres à coucher, salon, salle de lecture, chambres d'échassiers pour les commis-voyageurs, une splendide salle à dîner et toutes les améliorations les plus modernes.

La table est toujours chargée des meilleurs mets et les liqueurs sont de premiers choix.

LES PRIX SONT MODERÉS

OCTAVE BEAULNES,

PROPRIÉTAIRE.

Sorel, 16 Mai 1882.—a.

UNE BON